

## T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

### FICHE COURS N° 3

#### Axe 2 : Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences

Face aux nombreux dangers (catastrophes naturelles, d'origine humaine, guerres, surtourisme, croissance urbaine, changement climatique), le patrimoine doit donc être préservé (sauvegardé, protégé), tant pour permettre la transmission de cet héritage que pour rester un moyen d'unité des peuples et de favoriser le développement économique. Pourtant, les acteurs concernés sont si nombreux et souvent concurrents dans leur usage de l'espace patrimonialisé que naissent des débats et des tensions (conflits) sur la manière de le préserver. Cela concerne aussi bien les grandes villes touristiques comme Paris et Venise, que les sites naturels comme la lagune de Venise ou encore les pays les moins avancés comme le Mali où la protection du patrimoine est encore plus difficile à mettre en œuvre.

⇒ **Problématique de l'axe : Comment les politiques de préservation du patrimoine peuvent-elles provoquer des tensions entre les acteurs en mettant des usages en concurrence ?**

#### I / Préserver le patrimoine urbain.

⇒ **Comment concilier urbanisation, développement économique et protection du patrimoine ?**

#### A / La patrimonialisation, un outil au service du développement : l'exemple de Paris.

- Contrairement à Londres et Berlin, Paris n'a pas connu de destruction massive dans son histoire. La ville a donc un patrimoine riche et diversifié. Son site, très favorable, est occupé depuis le Néolithique et l'Antiquité (Lutèce). A l'an 1000, c'est l'île de la Cité qui constitue l'espace urbain, puis vers 1300, la capitale se développe et des monuments majeurs apparaissent : Notre-Dame, le palais de la Cité, le Louvre. Les rois créent ensuite des places, symbole de leur pouvoir (Dauphine, Vendôme, Vosges...), puis, dans les années 1860, Paris est remodelée par le baron Haussmann : percement des boulevards, création de jardins, uniformisation des logements avec les immeubles haussmanniens, construction de nouveaux monuments (Opéra Garnier). La révolution industrielle poursuit la transformation avec les gares ou la Tour Eiffel, symbole de la modernité de l'exposition universelle de 1889. Le XXe y a apporté aussi de la nouveauté avec la Tour Montparnasse et des monuments symboliques du pouvoir présidentiel : le Centre Georges Pompidou, l'Arche de la Défense, la Bibliothèque François Mitterrand... L'enjeu est de rester une ville moderne, compétitive, attractive, tout en préservant son patrimoine (préservation qui répond à des enjeux esthétiques, économiques et politiques).
- La patrimonialisation urbaine est un outil de développement générant de l'attractivité (tourisme culturel). Ainsi le « Grand Paris » accueille 20 millions de touristes par an (280.000 emplois directs, 8% du total). Paris demeure la 1<sup>ère</sup> destination touristique au monde. Son rayonnement tient, outre les monuments emblématiques, à la cohérence et à la qualité d'ambiance de son espace bâti. La patrimonialisation relève donc d'un choix politique qui s'inscrit dans la compétition entre les métropoles qui ont cherché à se préserver des projets architecturaux modernes qui auraient pu les « défigurer » et à se distinguer (nouveaux musées comme le Quai Branly, festival comme Rock en Seine...). Paris utilise son patrimoine comme décor (JO, série *Emily in Paris*) avec l'espoir de retombées économiques. Le choix de la patrimonialisation s'inscrit aussi dans les objectifs de développement durable: « recyclage » des bâtiments plutôt que constructions neuves, importance de l'identité d'un espace qui est un facteur de lien social, inspiration des techniques des anciens (ex : bienfaits de l'urbanisme haussmannien : facilement transformable, aéré et lumineux). La volonté de végétaliser certains lieux ou de mettre en place une ZTL (zone à trafic limité) vise à améliorer la qualité de vie.

#### B / L'urbanisation, une menace pour le patrimoine ?

- La protection du patrimoine est incluse dans l'aménagement des villes. En effet, les bâtiments classés monuments historiques ne peuvent pas être détruits et doivent voir leurs transformations approuvées. En France, une loi de 1943 instaure l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sur

#### T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

toute demande de travaux à l'intérieur d'un périmètre de protection de 500 mètres autour des monuments. Depuis 2000, ce périmètre peut être adapté aux réalités du territoire car on réfléchit plus en termes de co-visibilité ou non du projet immobilier et du monument classé. On peut interdire toute construction nouvelle aux abords du monument. La publicité est interdite dans un rayon de 100 mètres.

- Les interdictions liées à la patrimonialisation peuvent cependant gêner le développement économique, par ex, en empêchant l'implantation d'une activité : ainsi le label « Plus beaux villages de France » n'est pas compatible avec une zone industrielle ou commerciale sur le territoire de la commune. Certains refusent aussi que le patrimoine soit transformé, il devient parfois un outil de lutte contre un projet, comme les ruines archéologiques contre le tracé d'une autoroute ou d'un supermarché. Ainsi riverains, acteurs économiques locaux, architectes peuvent s'opposer au classement de sites patrimoniaux car ils entrent en concurrence pour l'usage de l'espace commun. Toutes ces mesures restrictives sont un obstacle au développement d'un nouvel urbanisme. Paris n'a plus eu de gratte-ciel depuis la Tour Montparnasse en 1972 (loi de 1977). Toutefois, cette loi a été révisée en 2006, laissant la possibilité de construire des tours en périphérie, ce qui explique la construction de la tour Triangle. On peut voir ces restrictions comme un manque de modernité, un risque pour la ville de ne pas profiter des nouveaux courants architecturaux, donc de **muséification** (la ville comme figée, vitrifiée, elle devient un décor). Une des conséquences de la patrimonialisation des villes est la **gentrification des centres historiques** à cause du manque de nouveaux logements, de la transformation des logements existants en résidences touristiques et de la hausse des prix liée à la restauration des bâtiments. Les plus modestes sont alors relégués vers les périphéries. La patrimonialisation urbaine contribue donc à une accentuation des inégalités sociales et à un manque de mixité sociale dans certains quartiers.

#### II / Préserver le patrimoine touristique.

⇒ **Le tourisme, atout ou menace pour le patrimoine ?**

#### A / Tourisme et patrimoine, une relation certes fructueuse...

- Venise en est l'exemple parfait. Située au Nord-Est de l'Italie, elle a été fondée au Ve, sur les 118 îlots d'une lagune, formant un tout indissociable. À l'origine, des populations se réfugient sur ces îlots sablonneux pour échapper aux invasions barbares, puis les habitats précaires deviennent des établissements permanents. Ce qui n'était qu'un refuge devient une des grandes capitales du monde médiéval. Venise et son paysage de lagune sont le résultat d'un processus dynamique qui illustre l'interaction entre l'homme et son environnement naturel, témoignant d'un haut niveau de compétences dans la réalisation des ouvrages hydrauliques et architecturaux de la lagune. La ville est aussi un chef-d'œuvre artistique au sein duquel même le plus petit monument renferme des œuvres des plus grands, tels le Titien, le Tintoret ou Véronèse. Les hauts-lieux du tourisme à Venise sont nombreux : la place Saint-Marc (bordée par le palais des Doges, siège du pouvoir politique et par la Basilique Saint-Marc dans le style byzantin), le pont du Rialto sur le Grand Canal construit au XIIIe... A cela, s'ajoutent de nombreuses églises et musées ainsi que le site exceptionnel de la cité construite sur une lagune. La ville est mondialement connue pour l'organisation de grands événements : le carnaval (100000 visiteurs/jour), la Biennale (expo d'art contemporain), la Mostra (festival de cinéma).
- Depuis le XIXe, le patrimoine a contribué au développement touristique de Venise et de nombreuses villes d'Europe. Ainsi la valorisation du patrimoine est un facteur de développement économique : elle favorise l'émergence de services touristiques (hébergement, restauration, boutiques) qui génèrent des bénéfices pour les habitants. Par ex, le tourisme assure à Venise plus de 500 millions d'euros de retombées économiques. Elle accueille 30 millions de touristes par an avec des pics à 100 000 par jour, ainsi que 600 paquebots. De façon générale, le tourisme est un facteur de développement : ainsi l'île de Bali a un IDH supérieur à la moyenne de l'Indonésie. Il offre même des stratégies de reconversion économique pour des territoires en difficulté (port de

#### T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

Gênes, bassin minier du Nord-Pas-de-Calais classés à l'UNESCO). Le tourisme est aussi un atout pour le patrimoine : l'intérêt des touristes a amorcé la patrimonialisation de biens culturels et immatériels (carnavals comme celui de Rio, chants, danses, etc.). Les retombées économiques du tourisme permettent l'entretien du patrimoine, comme les palais vénitiens transformés en musée grâce au mécénat de riches hommes d'affaire (ex : le Palais Grassi à Venise, propriété de F. Pinault). Les dons et les droits d'entrée des touristes sont en partie réinvestis dans la préservation du patrimoine. Les lieux touristiques sont aussi mieux préservés et entretenus que d'autres. « La destruction ou simplement l'oubli de lieux du passé est bien plus fréquente faute de touristes qu'à cause des touristes ».

#### B / Mais une relation de plus en plus dangereuse.

- Le tourisme n'est pas la cause initiale des menaces qui pèsent sur le patrimoine vénitien, mais plutôt **l'acqua alta**. Il s'agit d'un phénomène naturel mais les crues qui inondent la ville depuis toujours se font plus fréquentes et fortes. Au cours de la dernière décennie, la Place St Marc s'est retrouvée plus de 50 fois sous plus d'un mètre d'eau ! Cela s'explique par le changement climatique selon les uns et par les activités humaines selon les autres. En effet, le creusement de canaux plus profonds et larges pour les navires contribue à l'érosion ou encore le pompage dans la nappe phréatique qui contribue à l'enfoncement progressif de la ville (1 mm/an). Ces inondations sont nocives pour le patrimoine car l'eau endommage les bâtis et les peintures ; le sel est à l'origine d'une corrosion de la pierre.
  - Mais il n'empêche que Venise souffre d'un **surtourisme** aux conséquences néfastes sur le patrimoine, avec un manque de respect pour les bâtiments et la propreté publique. Les paquebots sont pointés du doigt car ils provoquent des vibrations qui fragilisent les constructions, accélèrent l'érosion de la lagune et polluent. Par ailleurs, les résidents se sentent envahis par les touristes, dépossédés de leur ville qui se transforme en ville-musée. Ce tourisme de masse contribue à réduire le patrimoine à un décor de « parc à thème », à monopoliser les lieux pour les touristes (ex : fermeture des services et magasins de proximité) et à faire flamber les prix. Ainsi, Venise n'a plus que 50.000 résidents. L'économie locale traditionnelle est mise en péril car les produits vénitiens font l'objet d'une concurrence commerciale de la part de ceux fabriqués en Chine (ex : masques). Tout cela aboutit à une perte d'identité, à une « **disneylandisation** » (= transformation d'un endroit pour répondre aux attentes des touristes). Même le carnaval, l'un des plus anciens du monde, est menacé par la « **folklorisation** » (afin d'attirer les touristes, la pratique perd son authenticité).
- =>Les tensions se multiplient : manifestations contre les paquebots, contre Airbnb... Il faut cependant faire attention à ce que la lutte contre le surtourisme n'entraîne pas le retour à un tourisme élitiste.

#### C / La préservation du patrimoine : une ardente nécessité.

Face à la surfréquentation touristique et à la multiplication des épisodes d'*acqua alta*, il y a urgence à prendre des mesures protectrices. À tous les niveaux (associations, municipalité, région Vénétie, État italien, Unesco), des solutions sont appliquées :

- Face à l'acqua alta, il y a le MOSE (« module expérimental électromécanique ») qui renvoie à Moïse (dont le nom signifie « sauvé des eaux »). Il s'agit d'un ouvrage colossal entré en service en 2020 et ayant coûté 6 milliards d'euros : c'est un système sophistiqué de parois métalliques mobiles censé sauver Venise de la montée des eaux. Mais pour les spécialistes, il serait déjà obsolète car il ne pourrait pas résister aux plus hautes marées. Certains estiment que si le niveau de la mer augmente de 50 cm, les digues de Mose devront fermer presque quotidiennement pour protéger la ville, ce qui aggraverait la pollution de la lagune, dans laquelle une partie des eaux non traitées de Venise s'écoule directement.
- Face au surtourisme, Venise s'efforce de prendre des mesures. Depuis 2021, les paquebots de croisière n'ont plus le droit d'accoster dans le cœur historique. Un système de réservation pour entrer dans la ville, moyennant 5 euros est entré en vigueur en 2024. Enfin, la municipalité a interdit tout nouveau commerce de souvenirs low-cost près de la place Saint-Marc ainsi que l'ouverture de

#### **T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques**

nouveaux hôtels et restaurants fast-food. Le problème, c'est que le tourisme, c'est le « pétrole de l'Italie » et que trop d'acteurs en dépendent économiquement pour avoir envie de le réduire drastiquement. C'est pourquoi, la ville n'a jamais instauré de quotas, à la différence d'autres sites (ex : le Machu Pichu = 4000 billets par jour). Au final, toutes ces mesures semblent insuffisantes et l'UNESCO menace de mettre Venise sur la liste du patrimoine mondial en péril.

=> Cet exemple montre combien tourisme et patrimoine entretiennent des rapports complexes. Mais Venise fait partie des lieux singuliers car exceptionnels. Ailleurs, il est plus facile de concilier tourisme et respect de la nature (comme au Costa Rica, devenu une référence mondiale de l'éco-tourisme). Dans de nombreux pays, des organisations militent pour que la valorisation touristique du patrimoine profite d'abord aux locaux (comme en Colombie ou au Cambodge avec des pratiques de « tourisme équitable »).

### **III / Préserver le patrimoine, enjeu de tensions (géo)politiques.**

⇒ **En quoi la destruction et la restauration du patrimoine est-il un enjeu politique et géopolitique dans les pays en guerre ?**

#### **A / Le Mali : un patrimoine exceptionnel dans un pays en guerre civile.**

- Le patrimoine culturel malien est un des plus riches d'Afrique subsaharienne. Il trouve son origine dans la position de carrefour du Mali au moment de l'expansion de l'Islam en Afrique au VIIIe par les voies commerciales caravanières. Il s'articule autour de 4 biens inscrits sur la liste de l'UNESCO. Il s'agit des paysages des falaises de Bandiagara, du tombeau des Askia à Gao (avec la tour pyramidale (édifiée par Askia Mohamed, empereur de l'Empire Songhaï, en 1495), de la ville de Djenné, l'une des villes les plus anciennes d'Afrique subsaharienne (avec une mosquée de grande valeur monumentale et religieuse) et enfin de la ville de Tombouctou. Celle-ci est connue pour ses 3 grandes mosquées de Djingareyber (XIVe-XVIe), Sankoré (XIVe-XVIe) et de Sidi Yahia (XVe-XVIe) qui sont des exemples exceptionnels de l'architecture de terre et des techniques traditionnelles d'entretien continu par la population locale. On y trouve aussi un patrimoine immatériel avec les centaines de milliers de manuscrits de Tombouctou, bijoux de l'art musulman et preuves de la vitalité intellectuelle du Mali jusqu'au XVIe.
- Mais le Mali subit une guerre civile qui oppose le gouvernement malien à des mouvements touaregs et djihadistes (AQMI...) qui, en 2012, ont pris le contrôle d'une large partie Nord du pays et fait craindre l'effondrement de l'État. La France a apporté son soutien militaire aux autorités maliennes pour repousser la menace terroriste à travers une mission de l'ONU (la MINUSMA - jusqu'à fin 2023) et un appui français (opération Barkhane - retrait en 2022 à la demande des nouvelles autorités maliennes ayant pris le pouvoir suite à un coup d'Etat).

#### **B / Détruire le patrimoine en temps de guerre : une tactique aux enjeux géopolitiques.**

- L'insurrection au Nord Mali a ciblé intentionnellement les sites patrimoniaux. Ainsi, 14 des 16 mausolées de Tombouctou ont été détruits et plus de 4000 manuscrits ont été perdus (300.000 autres ont été déplacés en urgence à Bamako par les populations locales). Ces destructions relèvent de motifs idéologiques et géopolitiques : le courant salafiste qui domine au sein d'Ansar Dine et d'AQMI ne tolère pas que des mausolées d'imams fassent l'objet d'un culte de « saints » (assimilé à de l'idolâtrie). Ces destructions visent donc à imposer, par la force, des normes religieuses importées. Quant au classement UNESCO, il est interprété par les salafistes comme occidental et impie. A ce titre, une mobilisation s'est mise en place pour sanctionner ces actes qui relèvent du nettoyage culturel. En 2016, le malien Ahmad al-Mahdi est reconnu coupable par la Cour pénale internationale de La Haye de la destruction du patrimoine culturel de son pays, et condamné à neuf ans de prison (une première dans l'histoire).
- Mais le patrimoine culturel subit surtout des dommages collatéraux en période de conflits. Ce fut le cas de certaines villes européennes lors des guerres mondiales (comme Reims détruite à 80% pendant la guerre 14-18 ou Dresde en Allemagne presque entièrement détruite par les bombardements alliés de la guerre 39-45). C'est aussi le cas au Moyen-Orient dans les années 2010 : Sanaa, capitale du Yémen dont une partie est inscrite à l'UNESCO, a été détruite en partie

#### T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

par la guerre civile. Le patrimoine ukrainien n'échappe pas à ce constat : à l'été 2022, 175 sites étaient endommagés, dont certains figurent sur la liste du patrimoine mondial. Les Ukrainiens y voient une volonté russe d'effacer la culture et l'identité de l'Ukraine. Le patrimoine naturel est aussi concerné. En Afrique, l'application complexe des mesures de protection en temps de guerre rend la biodiversité vulnérable au braconnage (trafic d'ivoire en République démocratique du Congo, contre lequel le gouvernement a engagé une politique volontariste qui se heurte aux conflits de la région du Kivu).

#### C / Restaurer le patrimoine en temps de paix : une démarche politique et mémorielle.

- Les enjeux de réhabilitation du patrimoine culturel sont majeurs pour le pays car il joue un rôle de support de mémoire, d'histoire et d'identité pour les Maliens, en quête d'État et de développement. Dès 2012, la communauté internationale a adopté une stratégie novatrice de protection du patrimoine culturel malien, d'une part par la classification des biens du patrimoine en péril, d'autre part par la mobilisation de nombreux acteurs étatiques pour le financement des actions de reconstruction (Suisse, Union européenne, etc.). Dans un monde confronté aux nouvelles conflictualités, l'exemple malien doit servir de modèle à la protection des patrimoines culturels dans les pays en guerre, y compris par l'action de la CPI. Cependant, l'engagement international dans le chantier de réhabilitation du patrimoine culturel malien suscite des tensions car l'UNESCO et les États qui financent les rénovations ont pris le pas sur les acteurs nationaux et locaux de la préservation du patrimoine, allant jusqu'à empêcher les travaux traditionnels comme le crépissage annuel, au mépris de la relation spécifique entre la population malienne et son patrimoine.
- De façon générale, la patrimonialisation est importante après une guerre car elle peut être au service de la paix lorsqu'elle permet le devoir de mémoire : c'est le cas du village d'Oradour sur Glane, village martyr des SS qui a été brûlé avec sa population en 1944 qu'on a gardé intact alors qu'on reconstruisait un autre village à côté. On peut aussi citer l'exemple du Dôme de Genbaku qui fut le seul bâtiment à rester debout après le bombardement d'Hiroshima le 6 août 1945. Il a été conservé en l'état pour devenir un Mémorial. Même chose pour Ground Zero (à l'emplacement du WTC à New York) mais avec une volonté de reconstruire : le One World Trade Center est aujourd'hui le 6<sup>e</sup> plus haut gratte-ciel du monde. Se pose alors la question de savoir s'il faut reconstruire à l'identique ou au contraire moderniser. En effet, la notion de **reconstruction** n'oblige pas à faire de façon identique, à la différence de celle de restitution ou de restauration. Ce fut donc le débat après l'incendie de Notre Dame de Paris qui a détruit la charpente, le toit et la flèche. A travers ce débat, c'est toute la conception du patrimoine qui est en jeu : on reconstruit à l'identique quand on défend une vision identitaire / mémorielle ou à l'inverse, on reconstruit en plus moderne quand on défend une vision plus vivante du patrimoine.

#### **Conclusion**

## T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

### DES FORMES DE DE PRESERVATION DU PATRIMOINE ...

CLASSER  
(UNESCO, Patrimoine  
du XX<sup>e</sup> siècle, etc.)

RESTAURER  
(reconstruire « au plus  
proche »)

PROTEGER  
(secteurs sauvegardés par  
la loi Malraux de 1962, etc.)

### ... QUI METTENT DES ACTEURS EN CONCURRENCE ...

ACTEURS ECONOMIQUES vs  
PROTECTEURS DU  
PATRIMOINE

TOURISTES vs RIVERAINS

### ... ET GENERENT DES TENSIONS

CONFLITS IDEOLOGIQUES /  
SYMBOLIQUES (Mali,  
Moyen-Orient, etc.)

SURTOURISME (Venise, etc.)

PATRIMOINE EN PERIL  
(guerres, changement  
climatique, etc.)

## **T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques**

## **T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques**

## T4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques